

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

VENTE BIEN IMMOBILIER

A charge du propriétaire vendeur
sauf convention contraire précisée dans le mandat

Désignation	Montant du Bien	Honoraires H.T. *
Bien Immobilier	Jusqu'à 50 000 €	Somme Forfaitaire 2 500 € H.T.
Bien Immobilier	A partir de 51 000 €	5 % H.T.

* Pourcentage sur le prix de vente (TVA en sus – Taux en Vigueur)

Un dossier peut faire l'objet d'une négociation. Après avoir étudié et discuté des difficultés de la mission, le mandant et le mandataire conviennent librement dans ce cas du montant des honoraires qui sera indiqué sur le mandat.

Adresse :

Le Loubérance
121, rue Jean Dausset
BP 11530
84916 AVIGNON Cedex 9

Téléphone : 04 90 31 02 59
Fax : 04 90 88 26 31
SAS SYNTHESE FINANCE

SAS SYNTHESE FINANCE
à capital variable, au capital
plancher de 9 000 €

RCS Avignon B 529 099 889.

Conseil en Investissement
Financier CIF :
ANACOFI-CIF E002567.

Transaction sur Immeubles et
Fonds de commerce :
Carte Transaction
N° CPI 8401 2017 000 022 330
CCI Vaucluse délivré le 07.11.2017.

TVA : FR21529099889.

FORMATION : Déclaration activité
Enregistrée après du Préfet de
région PACA sous :
Le N° 93 84 03283 84

ORIAS N° 13000774 (www.orias.fr)

RC Pro : ZURICH INSURANCE PLC
n°7400026950.

VENTE TERRAIN

Tous types de mandats

Honoraires à charges « Vendeur » ou « Acquéreur » : 5 % H.T.*

* Pourcentage sur le prix de vente (TVA en sus – Taux en Vigueur)

MAJ au 08.01.2017